



Etude de faisabilité financière et technique pour la remise en fonctionnement et l'exploitation du Funiculaire de Besançon

Cahier des charges



Maître d'ouvrage :

Les Amis du Funiculaire de Besançon
Gare du Funiculaire
2B, rue du Funiculaire
25000 BESANCON
www.besancon-funiculaire.com
funibregille@yahoo.fr

Date limite de réception des offres :

Contacts : Alexandre JURY, Président des Amis du Funiculaire : 06 17 30 86 12

Patrick DIGNAC, Secrétaire des Amis du Funiculaire : 06 58 63 24 99



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Présentation du projet

Cadre d'action

Siège de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la ville de Besançon (120 000 habitants), capitale française de l'horlogerie, se distingue par son centre ancien au cadre préservé, entouré de collines verdoyantes offrant un superbe panorama sur sa citadelle et ses fortifications Vauban, inscrites au patrimoine mondial par l'UNESCO en 2008. Elle compte par ailleurs près de 190 monuments historiques classés ou inscrits et un des plus grands secteurs sauvegardés de France. Elle compte, parmi cet inventaire, un moyen de transport peu commun aujourd'hui désaffecté : le **Funiculaire de Beauregard-Bregille, qui a fonctionné de 1912 à 1987.**

En 2005, une **association** est mise sur pied, avec en ligne de mire la restauration et la remise en fonctionnement du Funiculaire. Des contacts sont alors pris avec la Ville de Besançon, propriétaire de la majeure partie du site. La Ville prend en charge en 2007 la restauration de la gare basse et d'une des deux voitures, qui sont présentées sur le site, en mode statique, attirant chaque année des milliers de visiteurs.

Si le site de la gare basse fait régulièrement l'objet d'animations depuis cette date (Journées du Patrimoine, visites guidées...), la poursuite du projet de réhabilitation reste longtemps au point mort, en raison notamment de blocages liés à l'affectation de la gare haute du Funiculaire, propriété d'un bailleur social depuis son arrêt fonctionnel.

En 2018, l'association redonne un nouveau souffle au projet, en proposant une collecte de fonds afin de valoriser la gare haute et de financer une étude de faisabilité pour la réhabilitation du Funiculaire.

Suite à différents contacts avancés avec le service Tourisme du Conseil régional en novembre 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté confirme son souhait d'accompagner l'association dans la définition d'un projet de réhabilitation, avec pour but de déclencher un tour de table des financeurs publics et privés.

Quelques éléments historiques sur le Funiculaire

Projeté dès 1899 par l'industriel bisontin Emile Picard dans le prolongement de la station thermale de Besançon-les-Bains (ouverte en 1892), le Funiculaire de Beauregard-Bregille ouvre entre en service en 1912.

D'une longueur de 423 mètres, il relie le quartier de la Mouillère (derrière la gare de Besançon-Mouillère) au plateau de Beauregard, à proximité d'un fort qui offre un superbe panorama sur la vieille ville de Besançon et ses fortifications Vauban, inscrites au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Devenu municipal en 1943, après son rachat par la Ville de Besançon, le Funiculaire transporte des générations de Bisontins, aussi bien des habitants du quartier venant travailler



Les Amis du Funiculaire de Besançon



en ville que les habitants du centre en quête de verdure et de grand air pour leur sortie dominicale.

Mais il n'échappe pas à la désaffection du public à partir des années 1970, dans un contexte d'essor de l'automobile. En 1987, suite à une panne technique nécessitant d'importants investissements, l'exploitation du Funiculaire est momentanément interrompue... Mais ne reprendra jamais, au grand dam des Bisontins qui tentent à de nombreuses reprises de se mobiliser pour réclamer une remise en fonctionnement.

A la fin des années 1980, la régie municipale du Funiculaire est dissoute, actant sa disparition définitive. La gare haute, rachetée par un bailleur social au début des années 1990 (aujourd'hui Grand Besançon Habitat), est utilisée comme logement locatif, bloquant de facto toute possibilité de remise en fonctionnement du Funiculaire.

L'association « Les Amis du Funiculaire » et son action

En 2005, Alexandre JURY, alors jeune étudiant, se passionne pour le Funiculaire et souhaite faire revivre le site qui part lentement, mais sûrement, à l'abandon. Rapidement, une association est mise sur pied, avec pour objectif, la restauration et la remise en fonctionnement du Funiculaire.

Des contacts sont pris avec la Ville de Besançon, propriétaire de la majeure partie du site. Devant l'intérêt médiatique et populaire rencontré, la Ville prend en charge la restauration de la gare basse et d'une des deux voitures, qui sont présentées sur le site, en mode statique, depuis 2007.

Depuis plus de dix ans, l'association, qui compte 120 adhérents dont une dizaine de membres actifs, propose régulièrement des visites guidées, présentant l'historique du site et ses aspects techniques. Sur proposition de l'association, **les deux gares, la machinerie et la voie du Funiculaire sont inscrites aux Monuments Historiques en 2011.**

En 2016, des éléments nouveaux quant à l'occupation de la gare haute du Funiculaire conduisent l'association à prendre contact avec le bailleur social Grand Besançon Habitat, propriétaire des lieux. Ce dernier informe l'association de sa volonté de participer, d'une manière ou d'une autre, à la restitution de cet espace au bien commun en proposant une réaffectation à sa vocation initiale.

De l'idée... au projet de restauration

A l'examen de la situation des éléments bâtis et des éléments techniques mobiles, l'association constate la faisabilité, compte tenu de cet inventaire, d'une possible réhabilitation du dispositif. Ce constat peut être considéré comme un point de départ déterminant pour valider l'idée même du projet. Par ailleurs, cet examen a permis à l'association d'obtenir l'inscription de l'ensemble aux Monuments Historiques.

Sur ces bases, l'association s'est donnée pour mission d'être un partenaire incontournable dans tout projet visant à valoriser le Funiculaire.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Les enjeux du projet

Pourquoi réhabiliter le Funiculaire ?

Il ne reste en France que trois funiculaires datant d'avant la Première Guerre Mondiale : Le Mont Dore (Puy-de-Dôme), Evian-les-Bains (Haute-Savoie) et Besançon (Doubs), tous trois inscrits aux Monuments Historiques. Les deux premiers ont été restaurés à l'identique et sont actuellement en fonctionnement.

Besançon est une ville à forte identité patrimoniale, avec 180 édifices classés ou inscrits aux Monuments Historiques, ainsi que le deuxième plus grand secteur sauvegardé de France. Le funiculaire présenterait un intérêt touristique supplémentaire pour la ville. Dans le cadre du classement à l'UNESCO des fortifications Vauban, le funiculaire témoignerait du passé thermal de la ville.

Restaurer

Réhabiliter le Funiculaire, équipement unique en Bourgogne-Franche-Comté, afin de transmettre aux générations futures le témoignage historique qu'il incarne.

Contribuer à enrichir le patrimoine technique et industriel régional. Intégrer le Funiculaire dans un concept contemporain, tout en respectant les impératifs d'une restauration dans l'esprit d'origine.

Faire émerger du Funiculaire un "site intégré" alliant restauration, loisirs, animation, abandonner le "Patrimoine naphthaline", passer à un "Patrimoine scénarisé et animé" et créer une offre touristique adaptée aux attentes des visiteurs.

Pérenniser

Mettre en valeur l'époque représentée par le Funiculaire (Belle Epoque et thermalisme) dans une valorisation contemporaine.

Développer le potentiel touristique et culturel du plateau de Beauregard (à proximité immédiate du Funiculaire), **valoriser le panorama sur la vieille ville et les fortifications de Besançon inscrites à l'UNESCO en y intégrant le Funiculaire comme moyen d'accès.**

Susciter des partenariats durables avec les acteurs locaux du tourisme afin de promouvoir le site. Inscrire le Funiculaire dans les nouvelles politiques urbaines, comme le Plan de Déplacements Urbains (PDU), avec l'objectif, entre autres, de faciliter l'usage du vélo entre le haut et le bas de Bregille.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Animer et promouvoir

Inscrire le Funiculaire dans un réseau touristique thématique, régional et/ou national (Funiculaires de France...).

Garantir la mémoire historique du Funiculaire pour les générations futures par l'édition d'outils de communication NTIC ainsi que l'édition d'un livre retraçant l'historique de la vie du Funiculaire.

Créer des événements culturels et patrimoniaux dans un schéma d'utilisation du site du Funiculaire (expositions, visites guidées...) et participer à des événements culturels d'envergure, comme les Journées du Patrimoine.

Intégrer le Funiculaire dans un schéma touristique contemporain

Inscrire l'utilisation future du Funiculaire dans les concepts écologiques de déplacements "modes doux". Renforcer l'intérêt touristique régional en utilisant le Funiculaire comme outil médiatique.

Cahier des charges de l'étude de faisabilité

Objectifs de l'étude

Le déclenchement de cette étude fait suite à une réunion entre les représentants de l'association AFB et les services du Tourisme de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elle vise à déclencher rapidement un tour de table des financeurs publics et privés potentiels pour la réalisation du chantier.

L'objectif de l'étude sera de fournir à la maîtrise d'ouvrage des outils d'aide à la décision concernant le positionnement économique et touristique, le portage, la structure juridique, le mode de gestion, les coûts prévisionnels d'investissement et de fonctionnement du projet, afin de vérifier la faisabilité globale du projet Funiculaire.

Pour atteindre cet objectif, l'étude devra :

Déterminer les budgets nécessaires à la remise en fonctionnement du Funiculaire incluant :

- L'aspect technique, les travaux nécessaires à une réhabilitation « clés en main »
- Le fonctionnement de l'équipement après restauration, incluant divers scénarios en fonction d'une utilisation saisonnière ou continue du Funiculaire.

Définir les meilleurs critères de positionnement touristique et commercial pour le projet « Funiculaire » (marché, produits, prix, publics, promotion) ; nourrir le programme de propositions susceptibles d'apporter des recettes propres ; vérifier l'opportunité économique du projet ;



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Définir le portage partenarial (public et/ou privé), le statut juridique et le mode de gestion de l'équipement (en proposant éventuellement plusieurs options).

Evaluer leur faisabilité financière (coûts d'investissement et coûts d'exploitation) et les possibilités de financement ; *Ville de Besançon, Grand Besançon, Région, DRAC / Monuments Historiques, Fondation du Patrimoine, etc.*

Proposer une première estimation des retombées (bénéfices économiques et bénéfices d'image) du projet Funiculaire sur le territoire.

Proposer un plan de financement.

Durée de l'étude

La durée de l'étude est fixée à XX mois à compter de la date de notification au titulaire.

Contenus et déroulement de l'étude

Méthode

Lisibilité. L'étude de faisabilité est un support d'accompagnement et un outil d'aide à la décision pour les porteurs de projet. La méthode mise en œuvre par le titulaire pour la réalisation de cette étude devra être adaptée et pédagogique, notamment pour l'explicitation des aspects chiffrés. La formalisation des différents livrables attendus devra intégrer ce souhait de clarté et de lisibilité, afin de pleinement jouer son rôle d'accompagnement et de support de discussion.

Rôle du titulaire. Il est le coordinateur de l'étude de faisabilité, le fil conducteur de l'accompagnement et le principal interlocuteur de la maîtrise d'ouvrage. S'appuyant sur sa propre expertise, il est aussi en mesure de s'entourer des meilleures expertises extérieures afin de traiter les problématiques pluridisciplinaires soulevées par cette étude. Si l'étude de faisabilité globale est co-construite et co-signée par le mandataire et son groupement, le titulaire reste le seul responsable de la tenue des délais et de la qualité des résultats devant la maîtrise d'ouvrage.

Entretiens. Une liste de contacts utiles dans le cadre de cette étude sera remise au titulaire par le maître d'ouvrage.

Fort de nombreuses années de réflexion sur la problématique de la réaffectation et de l'utilisation des espaces en vue d'intégrer un schéma d'exploitation susceptible de générer des retombées économiques, le maître d'ouvrage tient à la disposition du titulaire un certain nombre de documents de travail et pistes de réflexion plus ou moins avancés, qui tiennent compte de réalités de terrain.

Concernant l'aspect purement technique, le maître d'ouvrage détient également une expertise fonctionnelle et une approche financière faites en 2006 par une entreprise spécialisée dans les remontées mécaniques. Ces éléments peuvent constituer une base de



travail pertinente. Le maître d'ouvrage attire l'attention du prestataire sur les réglementations spécifiques régissant les remontées mécaniques (RM5 ou autres) s'appliquant aux funiculaires.

Visites de site : le maître d'ouvrage se tient à la disposition du titulaire pour faire visiter le site du Funiculaire autant que de besoin (gares, voie, machinerie).

Attentes de la maîtrise d'ouvrage auxquelles devra répondre l'étude de faisabilité

Volet 1 : économique

Etudier l'environnement économique et touristique du projet :

>Examiner, évaluer et quantifier les données du marché : offre ; demande ; concurrence ; types de publics ; estimation des publics et des pics de fréquentation.

Apporter des réponses et élaborer des propositions portant sur :

>Le positionnement touristique et utilitaire du Funiculaire :

- L'utilisation potentielle du Funiculaire comme attraction touristique
- L'insertion du Funiculaire au sein de l'offre touristique de la Ville/Agglomération
- La complémentarité potentielle du Funiculaire avec les transports publics existants sur le secteur
- L'utilité potentielle du Funiculaire pour le transport de 2 roues

>Les services à développer autour du Funiculaire en cohérence avec le projet :

- Espace muséographique présentant l'histoire du Funiculaire et des transports bisontins
- Evaluer la pertinence d'un lieu de restauration thématique dans la gare haute du Funiculaire ou à proximité immédiate
- Evaluer la pertinence d'un espace d'animation, en gare haute ou à proximité immédiate, de nature à créer des points d'intérêt sur le plateau incitant à l'utilisation du Funiculaire
- Commerces et services : quelle pourrait être la nature de commerces autour du Funiculaire ?

>Envisager la mise en synergie du Funiculaire et de différents sites sur le territoire : établissements culturels, patrimoniaux ou de loisirs ;

>Les points forts et les points faibles de l'accessibilité : effectuer un état des lieux et des outils à envisager pour améliorer les conditions d'accès et de stationnement ;

>Elaborer plusieurs scénarios détaillés de positionnement possible pour le Funiculaire. Par exemple :



1. Le Funiculaire, attraction touristique (Funiculaire seul incluant espace muséographique)
2. Le Funiculaire, attraction touristique (Funiculaire + restaurant + boutique ?)
3. Le Funiculaire, attraction touristique et moyen de transport doux (en intégrant le Funiculaire dans le réseau de transports en commun)

>Proposer pour chaque scénario une simulation de comptes d'exploitation. Distinguer celui qui semble le plus judicieux en termes de retour sur investissement.

Volet 2 : partenarial et juridique

>Enquêter sur les partenaires, publics et privés, qui pourraient potentiellement intégrer le projet, ainsi que les organismes ressources

>Etudier trois principaux choix de structures juridiques et modes de gestion en fonction des différents partenariats possibles ; évaluer les forces et les faiblesses de ces choix (degré d'autonomie de la structure, implication financière des collectivités, possibilité ou non de recourir au sponsoring, mécénat...)

>Détailler les montages juridiques et de gestion adaptés aux scénarios de positionnement commercial retenus.

Volet 3 : financier

Après avoir exploré les principales possibilités de fonctionnement (régie municipale, DSP, solutions mixtes...) et de recettes (billetterie, boutique, recettes liées aux équipements complémentaires, recours au mécénat...) :

>Préfigurer les coûts de remise en fonctionnement du Funiculaire, ainsi que les équipements complémentaires en fonction des trois scénarios présentés ; lister les financeurs potentiels ;

>Préfigurer les coûts de fonctionnement du Funiculaire pour les trois scénarios présentés, en effectuant une première estimation des moyens nécessaires (techniques, humains (masse salariale), et des recettes propres envisagées ;

>Proposer le chiffrage et le phasage, en grandes masses, de l'investissement ;

>Développer différentes hypothèses de montage financier en faisant ressortir l'analyse des risques



Contenus, phasage et rendus de l'étude

Phase 1 : Analyse du marché et des besoins (durée de 2-3 mois, calendrier à définir)

Examiner et évaluer les données du marché ; étudier le positionnement touristique et commercial du Funiculaire ; les services et les commerces qui pourraient s'y implanter en cohérence avec le projet ; envisager la mise en synergie du Funiculaire et de différents sites ou événements touristiques sur le territoire local et/ou régional ; décrire les points forts et les points faibles de l'accessibilité du site ; enquêter sur les différents partenaires institutionnels et privés susceptibles d'intégrer le projet (en investissement et en fonctionnement) ; étudier les structures juridiques et les modes de gestion adaptés aux différents types de partenariats.

Documents attendus pour validation de la phase 1 :

- Etude de marché et de positionnement global
- Synthèse de l'étude, accompagnée de tableaux comparatifs de résultats, mettant en avant des indicateurs clairs.

Phase 2 : Propositions (durée de 2-3 mois, calendrier à définir)

Elaborer trois scénarios détaillés de positionnement économique et touristique pour le Funiculaire ;

- proposer pour chacun une simulation de comptes d'exploitation ; distinguer celui qui permettra d'atteindre le meilleur équilibre ; détailler les montages juridiques et de gestion correspondants à ces trois scénarios ;
- préfigurer leurs coûts de fonctionnement ; lister pour chaque scénario les éléments à prendre en compte (fréquentation, surface,...) pour définir un coût d'objectif d'opération financièrement en adéquation avec l'ambition du projet ; proposer le chiffrage et le phasage, en grandes masses, de l'investissement ; développer différentes hypothèses de montage financier en faisant ressortir l'analyse des risques (forces et les faiblesses de chaque montage).

Documents attendus pour valider la phase 2 :

- Pour chaque scénario : une étude complète, accompagnée d'annexes détaillées ;
- Synthèse de chaque étude, accompagnée de tableaux comparatifs de résultats, mettant en avant des indicateurs clairs.



Les Amis du Funiculaire de Besançon



Calendrier prévisionnel

Février 2019 : sollicitation de devis à différents cabinets

Mars 2019 : demande d'approbation de cofinancement au Conseil régional au titre de l'aide au conseil.

En fonction des délais d'approbation :

Printemps 2019 : rendez-vous de travail ;

Printemps 2019 : validation de la phase 1 « Analyse du marché et des besoins » par une présentation de l'étude de marché et de positionnement global au comité de pilotage de la Cité du Corps Humain.

Été 2019 : rendez-vous de travail ;

Été 2019 : validation de la phase 2 « Propositions » par une présentation des trois scénarios développés au comité de pilotage du projet.

Pilotage de l'étude

La maîtrise d'ouvrage organise le pilotage du projet autour du donneur d'ordre, à savoir l'association « Les Amis du Funiculaire de Besançon », représentée par :

- Alexandre JURY, son président
- Patrick DIGNAC, son secrétaire

Suivi du bon avancement de l'étude et du travail des équipes

Un comité de pilotage (*composé de membres de l'association*) permettra de s'assurer du bon avancement de l'étude, et de la cohérence entre celle-ci et les objectifs poursuivis par la maîtrise d'ouvrage. Temps d'échange ou de validation, ces comités représenteront pour le titulaire des rendez-vous de travail obligatoires avec la maîtrise d'ouvrage, à qui il soumettra pour validation à l'issue de chaque rendez-vous un compte-rendu de réunion et un relevé de décisions. Un calendrier précis sera défini avec le titulaire en début de mission. Prévoir une demi-journée par réunion.

Moyens et compétences du groupement

- Qualités d'ouverture et d'adaptabilité ;
- Consultants expérimentés et spécialisés par métiers, désignés dans l'acte de candidature ;



Les Amis du Funiculaire de Besançon



- Outils et méthodes éprouvés, qui feront l'objet d'une présentation dans l'acte de candidature ;
- Références vérifiables, portant sur des études similaires, dont une sélection pertinente sera présentée dans l'acte de candidature.

Documents mis à la disposition des candidats

- Dossier de presse de l'Association « Les Amis du Funiculaire de Besançon »
- Dossier « L'agenda 21 » du Funi
- Dossier « Des idées pour la gare haute »

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

Contacts : Alexandre JURY, Président des Amis du Funiculaire : 06 17 30 86 12

Patrick DIGNAC, Secrétaire des Amis du Funiculaire : 06 58 63 24 99